

SEBAN AVOCATS annonce la nomination de deux nouveaux directeurs

SEBAN AVOCATS renforce ses équipes en nommant deux directeurs pour son cabinet parisien dans les secteurs « droit de la donnée et conformité numérique » et « commande publique, marchés publics globaux de performance et transition énergétique ».



Yann-Gaël NICOLAS, nommé Directeur du secteur « commande publique, marchés publics globaux de performance et transition énergétique ».

Avocat au barreau de Paris depuis 2017, Yann-Gaël NICOLAS est diplômé du Master II Droit public Economique et du Master II Affaires Publiques de Sciences Po Paris. Il rejoint SEBAN AVOCATS en 2022 et y approfondi son expertise en matière de commande publique et droit des structures publiques – privées principalement dans le domaine de la transition énergétique.

Yann-Gaël NICOLAS est nommé Directeur aux côtés de Thomas ROUYERAN, avocat associé. Il intervient dans l'accompagnement des collectivités et de leurs satellites, concernant leur politique de production d'énergies renouvelables et de performance et rénovation énergétique. Il a particulièrement accompagné des acteurs publics dans la mise en œuvre de projets de production et distribution d'hydrogène vert et bas carbone.

Il assiste ces acteurs dans les changements du mode de gestion de leurs activités en lien avec la transition énergétique, dans le cadre de la passation de leurs contrats publics ainsi que dans les démarches de mutualisation de leurs achats.



David CONERARDY, nommé Directeur du secteur « droit de la donnée et conformité numérique ».

Avocat au barreau de Paris depuis 2018, David CONERARDY est diplômé du Master II Droit du numérique – Administration – Entreprise (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) et du Master II privé Droit de la communication et des Médias (Université Paris II Panthéon-Assas). Il est également certifié « Délégué à la protection des données » conformément au référentiel de la CNIL (Bureau VERITAS).

Il rejoint SEBAN AVOCATS au sein du secteur « vie des acteurs publics » et « droit de la donnée » dès sa prestation de serment. Il y développe une expertise reconnue en matière de protection des données personnelles, d'ouverture des données publiques et de communication de documents administratifs.

David CONERARDY est nommé Directeur aux côtés d'Alexandra ADERNO, avocate associée. Il accompagne les clients publics dans la structuration et la sécurisation de leur gouvernance numérique. Il intervient en matière de mise en conformité au RGPD, gestion des violations de sécurité, relations avec la CNIL et dans le cadre de demandes CADA ou d'ouverture des données publiques. Il assure aussi les missions de DPO externalisé pour des organismes publics.



Ces nominations s'inscrivent dans la continuité de notre stratégie de développement, portée par l'excellence, la transmission et l'engagement. Elles illustrent notre volonté de structurer durablement le Cabinet autour de professionnels expérimentés, capables d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux juridiques de nos clients.



Marie-Hélène Pachon-Lefèvre, avocate associée et Présidente du Cabinet.

À propos de SEBAN AVOCATS

Implanté à Paris et dans 10 métropoles régionales, SEBAN AVOCATS est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire. Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé et droit pénal lui permet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux. Ses équipes, fortes de plus de 100 avocats mutualisent leurs compétences pour accompagner de manière experte, opérationnelle et transversale tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

www.seban-associes.avocat.fr – cabinet@seban-avocat.fr

282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris – Tel : 01 45 49 48 49